Rapport d'activités 2022

1. Développement des partenariats et activités de l'association

En 2022, l'OFC a développé et mis en œuvre les deux partenariats signés en 2021, avec Centrale Nantes et CFDT Cadres.

Pour le premier, le travail a consisté à former des étudiants aux entretiens : formation de 27 étudiants, puis à conduire des entretiens et à déployer des questionnaires étudiants et personnels autour de la place du développement durable et de l'éthique de l'ingénierie dans la formation d'ingénieur généraliste de Centrale Nantes. Ce travail a été conduit par Nathan Coutable, en lien étroit avec Emmanuel Rozière. L'étude a donné lieu à la rédaction d'un rapport d'analyse et de recommandations, soumis à l'expertise et la relecture du Conseil Scientifique de l'OFC. C'est donc un travail scientifique complet impliquant tous les acteurs de l'OFC qui a été conduit. Cela démontre la capacité qu'a l'OFC à développer, à conduire puis à analyser ce type de partenariats. C'était un de ses objectifs. Il est atteint. Cela lui permet maintenant de poursuivre dans de bien meilleures conditions son développement auprès des établissement de formation d'ingénieurs.

Son partenariat avec CFDT Cadres : pour rappel, cette convention de partenariat prévoyait (brièvement) de produire des éléments de veille bibliographique et d'actualité, des notes de lecture sur les thématiques portée par l'OFC afin de nourrir la réflexion de la CFDT Cadres et sa communication externe sur différents supports ; de participer et contribuer à l'actualisation du programme de formation proposé par le CREFAC/CFDT Cadres ; de travailler au transfert des savoirs et de pratiques possibles entre les interventions dans le domaine de l'enseignement supérieur & la recherche et les interventions auprès des entreprises ; être force de proposition sur la thématique « transition juste », notamment pour associer les salariés à la définition des besoins de formation en matière de transition écologique.

Nathan Coutable a assumé et mis en œuvre les contenus de ces objectifs. Cela a permis à l'OFC de renforcer le partenariat avec CFDT Cadres. Cela se traduit notamment par un « relais » des actions de l'OFC sur le site de CFDT Cadres, l'écriture d'articles pour la revue Cadres mais aussi la signature d'une nouvelle convention pour 2023.

Par ailleurs, l'OFC a su saisir des opportunités pour établir des rencontres et développer des entretiens avec des « grands témoins » sur des actualités importantes concernant l'ingénieur citoyen.

Le premier échange est celui réalisé avec Patrick Obertelli sur la « responsabilité sociétale & environnementale » dans l'évaluation des établissements par la CTI[1]. A ce sujet il faut noter deux choses importantes. La première c'est l'engagement des membres de l'OFC, avec leurs représentations : CA et CS dans ce travail. La seconde, c'est l'engagement des nouveaux et nouvelles bénévoles de l'OFC dans la conduite de ce travail. Plus particulièrement leur implication dans la rédaction de la retranscription de l'entretien et de sa publication sur le site de l'OFC et sur les réseaux sociaux.

[1] Commission des Titres d'Ingénieur

Le second échange a concerné Jérémie Supiot pour sa participation à la rédaction de la charte éthique d'IESF (Ingénieurs et Scientifiques de France). Là encore, la participation des membres de l'OFC a été importante. Un travail de rédaction de cet entretien reste à finaliser.

Pour l'ensemble de ce travail – partenariats et entretiens – des membres du Conseil Scientifique ont apporté leurs contributions. Le CS a été saisi deux fois cette année : une fois pour un avis sur le rapport d'analyse sur l'action avec Centrale Nantes puis une seconde fois sur le projet de partenariat conjoint entre Centrale Nantes et l'ENSTA Bretagne pour 2023. Ainsi, le CS de l'OFC est pleinement opérationnel. Il répond ainsi à l'ensemble des sollicitations qui lui sont adressées, avis, accompagnements lors d'entretiens, mais aussi en apportant son expertise lors des échanges avec les responsables des établissements lors des phases de construction des projets.

L'OFC a développé sa présence auprès de différentes instances et ou organisation. En voici une présentation synthétique :

- Participation aux Assises de la recherche en ingénierie à Toulouse en juillet 2022 ;
- Présence aux Journées d'Été des Savoirs Engagés et Reliés (JESER) en août 2022, sur la thématique des sciences participatives ;
- Participation au Colloque EPSI - séminaire d'automne "Cultures d'Ingénieurs et Formation" d'octobre 2022. Intervenants : Charles Gadea, Roland Lardinois et Nathan Coutable (coordinateur de l'OFC),
- Adhésion « croisée » de l'OFC et le Réseau Ingenium. Le représentant de l'OFC est membre du CA du Réseau Ingenium. Ces liens nouveaux ont permis à l'OFC de participer à l'organisation du séminaire du 15 décembre, organisé par le réseau, sur le thème des « tabous d'ingénieurs ». Ce séminaire doit permettre l'organisation d'un colloque scientifique sur le même thème en 2023.

2. <u>Développement des expérimentations avec les établissements, des partenariats et des actions avec les partenaires</u>

Partenariat avec les établissements

Tout d'abord un nouveau partenariat se construit avec Centrale Nantes sur la thématique de « l'insertion professionnelle et les transitions socio-écologiques ». L'étude a démarré en novembre 2022 avec notamment la participation de 80 étudiants de deuxième année, sur un cours de huit heures.

Un autre partenariat se construit avec ENSTA Bretagne sur la même thématique. L'objectif est, ainsi, de pouvoir réaliser une étude comparée entre ces deux écoles.

Ces deux partenariats, construits dans un projet commun entre les deux écoles a été scindé en deux projets, en raison des échanges et processus de construction de chacun d'eux et des délais internes aux différentes structures. Pour autant, les liens entre ces deux projets demeurent et les objectifs de les réunir à des moments opportuns restent d'actualité.

Partenariat avec la CFDT Cadres.

Le travail de partenariats avec CFDT Cadres se poursuivra en 2023, puisque qu'une convention a été signée en novembre 2022.

Ces partenariats sont signés avec des partenaires « historiques » de l'OFC. Cela doit nous amener à la réflexion suivante : l'OFC renforce ces liens, ce qui est un signe de solidité mais il faudra aussi l'étendre par la recherche de nouveaux partenariats.

Développement du partenariat avec le Réseau Ingenium.

Le Réseau Ingenium souhaite organiser pour 2023, un colloque international autour de la question des « tabous d'ingénieurs ». L'OFC restera pleinement engagé dans l'organisation de ce projet, sur une thématique tout à fait en lien avec ses préoccupations.

L'OFC continuera d'identifier des « témoins » qui s'engagent sur les thématiques qui sont les siennes. Il continuera de proposer des entretiens à ces témoins pour des publications sur son site, sur les sites partenaires et sur les réseaux sociaux.

3. Développement de la communication interne/externe

L'OFC a développé une communication interne et une communication externe qui fonctionnent et qui vont se développer en 2023.

L'OFC produit ses propres écrits et publications, issus, comme nous venons de le voir, de ses partenariats et de ses travaux. Son site internet et sa présence sur les réseaux sociaux, permettent leurs diffusions. Cela est possible aussi grâce aux sites des partenaires, notamment la CFDT Cadres.

Nathan Coutable a créé des comptes pour l'OFC sur LinkedIn et Twitter en 2022. Le compte Facebook était déjà créé. Un projet de compte Instagram est également en cours, afin de toucher les étudiants ou jeunes diplômés ingénieurs ou en sciences sociales qui pourraient s'intéresser à la thématique des ingénieurs.

La communication interne, notamment pour ce qui concerne les outils de collaborations et le stockage des données, notamment des réunions du CA et du CS, est toujours assurée par Indie Hoster.

Tous ces outils permettent à l'OFC de fonctionner en interne mais aussi de se faire connaitre et de faire connaitre les résultats de ses partenariats et ses travaux. Cela bien entendu en respectant la protection des données et la confidentialité.

4. Orientations stratégiques et décisions du conseil d'administration

L'assemblée générale a eu lieu le 12 février 2022. Les grandes orientations de l'AG ont été prises en compte dans les travaux du CA pour l'année 2023.

Le conseil d'administration est organisé de la façon suivante :

- Un conseil restreint pour l'instant de 4 personnes,
- Un conseil élargi ouvert aux membres actifs.

Des réunions sont organisées régulièrement : 3 CA élargis par an et un conseil restreint toutes les trois semaines.

L'ordre du jour est proposé par Nathan Coutable et validé par le CA. Le « cloud » est le lieu où les documents sont disponibles pour un travail suivi. Ainsi, les ordres du jour sont traités dans leur ensemble et les comptes rendus sont rédigés lors des séances de manière collaborative.

Le conseil d'administration a pris un certain nombre de décisions. Elles concernent son développement, sa communication et enfin les moyens humains disponibles pour atteindre ses objectifs et préparer l'avenir.

Tout d'abord, le CA a décidé que Nathan Coutable devait poursuivre son activité au sein de l'OFC grâce à un contrat à durée indéterminée. Par ailleurs, Nathan Coutable suit son parcours de formation en master. Au cours de l'année 2022 il a validé son année de M1 puis a poursuivi en M2. Enfin, le CA étudie avec lui et le conseil scientifique toutes les possibilités de financements lui permettant de poursuivre en thèse, comme il le souhaite, en privilégiant la continuité de son action auprès de l'OFC. C'est un travail important pour Nathan Coutable mais aussi pour l'OFC.

Le CA a souhaité privilégier les projets avec ses partenaires historiques pour se « renforcer » et assurer sa crédibilité. Cet objectif est atteint assez largement et il le sera davantage avec la signature, comme il l'espère, de la convention de partenariat avec l'ENSTA Bretagne.

Le CA a assuré le bon fonctionnement du CS en organisant les réunions et les échanges d'informations. C'était un des objectifs de l'AG qui a été atteint. Le CS devra être enrichi de personnalités et de compétences nouvelles. Le CA accompagnera le CS dans cette démarche.

Le CA a œuvré pour le développement des partenariats et des entretiens qui ont été développés aux points précédents. Cela correspond d'ailleurs aux objectifs fixés en AG. Cela devrait se poursuivre en 2023.

Il est resté mobilisé lors de moments plus difficiles, notamment en novembre quand les conventions n'étaient pas encore signées et que des problèmes de trésorerie étaient à craindre. Pour mémoire, le statut d'association de l'OFC ne permet pas de bénéficier de la part des banques de facilités de trésorerie accordées aux entreprises par exemple. Ainsi, en cas de difficultés, l'OFC ne peut compter que sur ses ressources propres, ses adhérents ou ses partenaires. Le CA a dû faire face – très temporairement – à cette situation. Sans la réactivité de ses partenaires, la situation à fin novembre 2022 posait un problème majeur de trésorerie.

Le CA remercie celles et ceux qui ont contribué au développement de la communication et notamment la présence de l'OFC sur les réseaux sociaux.

Le CA a organisé l'AG du 28 janvier 2023.

Il reste deux points qui préoccupent le CA et pour lesquels il conviendra de prendre les décisions et orientations voulues. Le premier concerne le nombre d'adhérents et de bénévoles. Le second, lié intimement au premier, concerne le CA : renouvellement et nombre de membres. Pour l'instant le CA fonctionne mais la situation peut devenir fragile en cas d'impossibilité de seulement un de ses membres.

Conclusion

L'OFC a renforcé, en 2022, ses partenariats avec ses partenaires historiques. Cela montre sa solidité et sa capacité à conduire des projets, notamment avec les établissements de formation d'ingénieurs,

en accord avec sa démarche et ses valeurs. Il peut compter pour cela sur ses deux instances qui fonctionnent très bien ensemble : son CA et son CS.

L'OFC a su saisir les opportunités qui se présentaient à lui pour réaliser des entretiens avec des grands témoins sur des questions qui lui tiennent à cœur et qui ont fait l'objet de publications sur internet et sur les réseaux sociaux.

L'OFC s'est engagé auprès d'autres acteurs, le Réseau Ingenium en particulier et participe aux actions que ces acteurs mettent en place.

Enfin, les jeunes participent aux différents travaux de l'OFC : étudiants dans les établissements, coordination de l'OFC. A ce sujet il convient d'adresser un merci tout particulier à Nathan Coutable, pour son engagement ; l'écriture d'articles par : Camille Scotté et Nathan Coutable ; la participation au CS des doctorants : Antoine Bouzin ; et participation des membres d'ISF (Baptiste Oudart et Benjamin Allonier) au CA et aux travaux de communication.